

Affaire n°2021 - 052

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

**FEDERATION DES ASSOCIATIONS ET GROUPEMENT RELIGIEUX HINDOUS ET CULTURELS
TAMOULS DE LA REUNION - F.A.G.R.H.C.T.R.**

La Fédération des Associations et Groupements Religieux Hindous et Culturels Tamouls de la Réunion a pour but, notamment, de développer des activités en matière éducative, culturelle, de solidarité et humanitaire, et de promouvoir et d'impulser les actions sociales tamoules, indo-réunionnaise et indiennes au sens large et dans le respect de chacun.

Elle souhaite mettre en place une action exceptionnelle en direction du contient indien pour répondre au drame humanitaire qui s'y joue actuellement.

En effet, l'Inde, 2ème pays le plus peuplé du monde, est en ce moment ravagé par le COVID 19.

Au regard des liens historiques qui lient la Réunion, et son peuplement, à ce pays, la *F.A.G.R.H.C.T.R.* ne reste pas insensible et souhaite contribuer, à notre échelle, à la lutte contre cette épidémie et venir en aide aux victimes auxquelles les systèmes de santé locaux ne peuvent faire face.

Elle sollicite de la part de la Commune une participation de 5 000 € afin de mettre en place cette action.

L'action consistera notamment à doter certains sites et dispensaires en matériel de premier secours, à mettre à disposition une aide alimentaire en faveur des familles ayant perdu toutes ressources à cause de la pandémie.

Considérant le budget primitif 2021 de la Ville,
Considérant les besoins de soutien de l'association *F.A.G.R.H.C.T.R.*,

Il est proposé au Conseil Municipal de statuer sur une subvention au titre de l'exercice 2021.

La commission sport, culture, animation et enfance jeunesse a émis un avis favorable le lundi 19 juillet 2021.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **D'ADOPTER le principe d'un versement d'une subvention d'un montant de 5 000 euros pour la F.A.G.R.H.C.T.R. au titre de l'exercice 2021 ;**
- **D'AUTORISER M. le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette subvention ;**
- **DE DIRE que ces crédits font l'objet d'une inscription au budget primitif 2021 de la commune.**



Le Maire,

Jeannick ATCHAPPA

Assp
Date de réception en préfecture
974-219740024-20210728-2021-052-DE
Date de télétransmission : 03/08/2021
Date de réception préfecture : 03/08/2021



Saint-Denis, le 29 avril 2021

**Le Président de l'Association des Maires du
Département de La Réunion**

À

**Madame la Maire
Monsieur le Maire
Monsieur le Président d'EPCI**

N/Réf: SH/MM/TJ/EA/04/2021/159
Objet: Situation épidémique en Inde

**Madame la Maire,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,**

MAIRIE DE BRAS-PANON COURRIER ARRIVE			Commentaires:		
			<input type="checkbox"/> Urgent		
			<input type="checkbox"/> Autre		
SERVICE	T	I	SERVICE	T	I
DGS			CABINET		
FINANCES			DRH		
COMMANDE.P			DSI		
COM			AFF.CIVILES		
DST			POLE ENFANCE		
EDUCATION			SPORT		
ADL			POLICE M		
RESTAURATION S			CCAS		

Notre île est relativement épargnée par l'épidémie de Coronavirus grâce aux efforts et aux sacrifices de tout un chacun.

Au moment où nous réfléchissons à une désescalade des contraintes sanitaires, une tragédie humaine frappe notre voisin du subcontinent indien.

Cette grande puissance mondiale, partenaire politique de la France et terre d'origine de nombre de nos concitoyens, subit de plein fouet les effets désastreux de la Covid-19 et de son variant « indien ».

Avec 350 000 contaminations par jour et plus de 200 000 morts, les hôpitaux sont saturés et la souffrance gagne tout le pays.

La pauvreté touche toutes les strates de la population, préoccupée par sa survie en quête de bonbonnes d'oxygène et de lits d'hospitalisation.

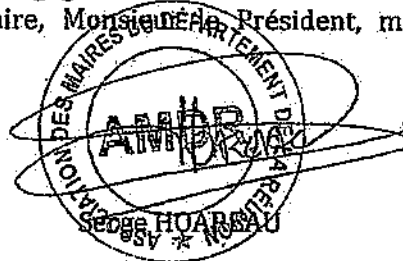
Nous ne pouvons, au nom de l'Histoire qui nous lie à ce pays et au nom de notre Humanité, rester insensible à cette situation apocalyptique.

Le virus ne connaît pas les frontières et ne fait aucune distinction. Au moment de la rédaction de ces lignes, le variant « indien » est détecté en Belgique. Il nous faut impérativement combattre cette épidémie par tous les moyens nécessaires sur toutes les lignes de front.

Sensible à cette situation douloureuse, l'AMDR interpelle vos collectivités et vos établissements afin qu'elles prennent toutes initiatives, financières ou autre, pour venir en aide aux victimes indiennes de la Covid-19.

Pour votre information, je vous transmets le courrier de la Fédération Tamoule de La Réunion qui sollicite les collectivités de l'île.

Comptant sur votre sens de l'engagement et de la fraternité, veuillez agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.





L'ASSOCIATION DES MAIRES
DU DEPARTEMENT DE LA REUNION
31 Avenue Eudoxie Nongé
2ème étage porte 201
CS 11083
97490 SAINTE-CLOTILDE CEDEX

A l'attention de M. Le PRÉSIDENT
M SERGE HOARAU

Monsieur Le Président

Comme vous le savez, notre île est un creuset du métissage, alimenté par les différents apports de population qui la composent. Le continent indien y occupe une place fondamentale puisqu'il est le lieu d'origine d'une part importante de la société réunionnaise qui y garde des attaches fortes tant familiales, affectives que mémorielles.

Or, l'Inde, ce deuxième pays le plus peuplé au monde, est en ce moment ravagé par la 2ème vague de Covid-19.

Le pays manque de tout : de lits d'hôpital, d'oxygène, de médicaments, de soignants... Avec 350.000 nouveaux cas par jour, le système de santé est au bord de l'effondrement. Les malades meurent aux portes des hôpitaux faute de n'avoir pu être pris en charge. Les corps sont incinérés dans la rue, dans les parcs publics. C'est un gigantesque drame humanitaire qui est en train de se jouer. Et le pire est à venir avec un pic attendu pour mi-mai.

Nous, membres ou descendants de membres de la diaspora souffrons de voir se produire une telle situation sans pouvoir y apporter, à notre niveau, une parcelle de réponse. Certes, l'immensité du territoire indien face à la taille de notre Région, peut prêter à sourire sur notre prétention, mais tel le colibri de la légende amérindienne, il s'agit pour nous de « faire notre part ».

Des initiatives privées se mobilisent et constituent un moyen pour nous de répondre à l'urgence. Mais, au vu de l'ampleur des besoins nous souhaitons également solliciter les collectivités de notre île afin – à situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle – de nous accompagner dans cette dynamique de solidarité qui se met en place progressivement.

C'est dans ce cadre que, Monsieur le Président, nous vous sollicitons afin d'attribuer une aide exceptionnelle de la part de l'A.M.D.R. en direction du continent indien pour répondre au drame humanitaire qui s'y joue actuellement.

Sachant compter sur votre bienveillante attention dans l'examen de cette demande, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus respectueuses et mes remerciements anticipés.

FÉDÉRATION TAMOULE
DE LA REUNION
16, Impasse Adolphe Leroy
97400 SAINT-DENIS
0692 21-95-15

Le Conseil d'Administration,
Le Président,
Jean-Luc Amaravady

Accusé de réception en Préfecture
n° 20210728-2021-052-DE
Date de télétransmission : 03/08/2021
Date de réception préfecture : 03/08/2021